

Francis AUCLAIR
Maître de Conférences
Université de Toulouse Paul Sabatier,
Laboratoire d'Aérologie,
Observatoire Midi-Pyrénées.

à

Monsieur le Président de l'Université de Toulouse Paul Sabatier

Objet : poste de Professeur à l'Université Paul Sabatier ouvert en 37^{ème} Section.

Toulouse, le 31 mars 2011

Monsieur le Président,

Un poste de Professeur s'est ouvert cette année à l'Université Paul Sabatier en 37^{ème} section, section du CNU dont je dépends. Ce poste est affecté au LEGOS, laboratoire avec lequel je partage depuis une dizaine d'années des liens privilégiés à travers le Pôle transversal d'Océanographie Côtière de l'Observatoire Midi-Pyrénées. Bien qu'Habilité à Diriger les Recherches par l'Université Paul Sabatier et Qualifié par la 37^{ème} section pour me présenter sur un tel poste, j'ai pris la décision de ne pas déposer de candidature.

Le déroulement du concours, son fléchage thématique pointu ainsi que son affectation dans une équipe identifiée du laboratoire d'accueil ne me permettent en effet pas de défendre équitablement un projet pédagogique et un projet de recherche. S'il semble normal qu'une création de poste de Professeur soit l'occasion pour un laboratoire de recherche public et plus généralement pour une université d'affirmer sa politique scientifique et par conséquent ses choix en matière de thématiques scientifiques, il me semble aussi indispensable d'inscrire cette démarche au sein d'une communauté scientifique en permettant aux hommes et aux femmes qui la constituent de relever le défi.

J'espère par ma décision ne pas compromettre les chances de promotion d'un de mes collègues en 2011 mais je souhaite toutefois attirer l'attention sur la nécessité d'ouvrir dans les années à venir les concours de Professeurs des Universités à un nombre significatif de maîtres de conférences potentiellement promouvables en leur donnant la possibilité de défendre équitablement un projet scientifique. Cette ouverture est d'autant plus nécessaire que les opportunités de promotions offertes dans nos sections du CNU sont rares alors que dans le même temps, le nombre de Maîtres de Conférences Habilités, Qualifiés et motivés ne cesse de croître.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes respectueuses salutations.

Francis Auclair

